ASSURANCE TEMPORAIRE FAMILLE

Vous songez à souscrire une assurance temporaire? Pensez à long terme.

Ne sous-estimez pas la période pendant laquelle vous aurez besoin d'une assurance temporaire pour protéger vos proches et leur donner le moyen de rembourser votre prêt hypothécaire et d'autres dettes.

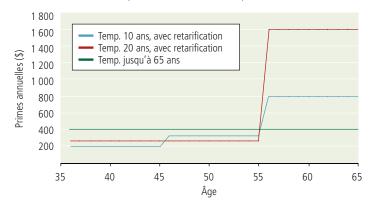
Même si les assurances temporaires 10 ans et 20 ans s'avèrent de bonnes solutions dans plusieurs cas, si vous devez prolonger l'assurance au-delà des 10 ou des 20 années prévues au départ, vous serez confronté à des risques. Par exemple, les taux seront plus élevés parce que vous serez plus âgé et que votre état de santé aura changé.

Voici la réalité : bien des Canadiens auront besoin de leur protection d'assurance temporaire au-delà de leurs années les plus productives. **Voilà pourquoi Manuvie a conçu la Temporaire Famille jusqu'à 65 ans.** Avec une couverture jusqu'à 65 ans et des primes qui ne changeront pas, vous êtes ainsi protégé pendant vos années les plus productives sur le plan financier. En outre, vous n'avez pas à vous soucier de renouveler votre protection ou d'en souscrire une nouvelle chaque 10 ou 20 ans ni à vous inquiéter des répercussions qu'aurait eu un changement de votre état de santé.

L'assurance temporaire jusqu'à 65 ans peut même s'avérer une option plus abordable qu'une assurance temporaire de 10 ou de 20 ans. Voyez par vous-même :

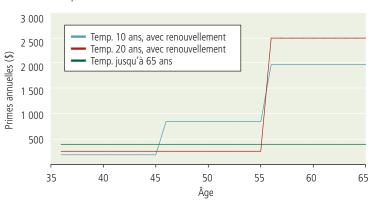
Primes annuelles jusqu'à 65 ans

Comparaison d'une Temporaire jusqu'à 65 ans avec une nouvelle Temporaire 10 ans ou Temporaire 20 ans



Primes annuelles jusqu'à 65 ans

Comparaison d'une Temporaire jusqu'à 65 ans avec une Temporaire *renouvelable* tous les 10 ans ou tous les 20 ans



Les exemples ci-dessous ont été calculés pour un homme, non fumeur, qui a souscrit une assurance temporaire de 250 000 \$ à 35 ans et qui paie des primes annuelles. Ces exemples ne tiennent pas compte de la valeur temporelle de l'argent. Les taux du nouveau contrat sont indiqués selon l'hypothèse que les taux actuels sont offerts aux dates de renouvellement. Les taux pourraient changer au fil du temps. À noter qu'on a ajouté à la Temporaire 20 ans une couverture additionnelle de 10 ans (pour une protection jusqu'à 75 ans).

La Temporaire jusqu'à 65 ans : une option abordable et souple offerte par Manuvie! Communiquez avec votre conseiller sans tarder afin d'en apprendre plus sur cette solution d'assurance vie unique en son genre.

